

Le Mariage dans l'Ancien Mexique

par M. P. MINNAERT

M. Mortier a bien voulu nous apporter l'autre jour une étude très intéressante sur les coutumes chinoises où se révélait sa profonde science des mœurs de l'Extrême-Orient. Son but si je ne me trompe était de provoquer la comparaison avec les traditions anciennes du Nouveau Monde. C'est la charge qui m'incombe aujourd'hui.

Je tâcherai de reprendre point par point les idées que M. Mortier a émises et montrerai, dans la mesure du possible, ce que l'ethnographie américaine peut donner à ce sujet.

M. Mortier doute de l'existence de la promiscuité universelle aux débuts de l'humanité. Certes l'idée est bien contestable, dans son ensemble, car les faits qui ont servi à l'établir ont été controuvés pour la plupart.

En Amérique un cas a été invoqué surtout. Il s'agit d'indigènes de la Californie, qui, suivant un ancien écrivain, s'accoupleraient à la manière des mammifères inférieurs, sans la moindre formalité et suivant le caprice du moment. Ceci manque de précision, l'auteur lui-même se contredit et peut-être est-il plus prudent de préférer ce que dit M. Bancroft des mêmes peuplades, c'est qu'elles célébraient des fêtes, des danses propitiatoires qui étaient suivies d'une promiscuité générale. Ce serait donc une licence d'un moment, ce qui ne veut pas dire que l'union familiale n'avait aucun caractère de stabilité.

On a dit que les Fuégiens vivaient en promiscuité, mais cela est reconnu inexact, de même que pour les habitants des îles de la Reine Charlotte au sujet desquels on avait aventuré la même affirmation.

Nous abandonnerons l'hypothèse ou plutôt le postulat logique, comme l'a appelé M. Lowie, qui, à un moment donné, a reçu l'approbation de presque tous les écrivains sur la matière : Bachofen, Mac Lennan, Morgan, Lubbock, Bastian, Lippert, Kohler, Wilken, etc.

M. Mortier nous a parlé des fiançailles précoces qui étaient d'usage en Chine, comme elles l'étaient d'ailleurs à Rome. En Amérique la coutume existait également ; on la retrouve chez les Chippeways, chez des

Colombiens, des Esquimaux, des Botocudos, des Patagons, les Chichimèques du Mexique et d'autres. Voici ce que dit Rochefort au sujet des Apalachites de la Florida. Les parents de part et d'autre ont souvent convenu de tout par ensemble, lorsque leurs enfants étaient encore fort jeunes et les enfants sont en ce point si respectueux envers leurs parents et déférents totalement à de pareils accords qu'il n'y a pas d'exemple parmi eux d'aucuns qui aient désavoué ce qu'ils ont traité en pareilles rencontres. C'est exactement ce que Morgan dit des Iroquois et Baucroft les Guatimoliques.

On ne pourrait cependant en conclure que ce soit une règle générale que de se passer du consentement de la fiancée. En général celui-ci est indispensable et Schoolcraft dit que parmi les Indiens de l'Amérique du Nord le rite du mariage consiste surtout dans le consentement des parties. Chez les Chippeways, bien que les mères décident généralement les préliminaires du mariage sans consulter les enfants, on ne considère les parties comme mari et femme que quand ils ont donné leur consentement. Chez certaines peuplades comme chez les Dacotah, lorsque son fiancé ne lui plaît pas, la femme se laisse enlever par un autre ; ailleurs elle se fait enlever après le mariage.

En Chine c'est le mariage par achat qui est de règle. La jeune fille est acquise au moyen d'argent monnayé ou d'objets confectionnés.

En Amérique les exemples sont nombreux et, comme en Chine, le prix varie suivant la qualité de l'épouse. C'est ainsi que chez les Karoks de Californie, on achète rarement une femme pour moins d'un demi-fil de coquilles de dentale, (1) mais quand elle appartient à une famille aristocratique, est jolie et adroite à faire du pain de glands et à tresser des paniers, elle coûte parfois jusqu'à deux fils.

Lorsque les Européens eurent importé le cheval dans le Nouveau Monde, cet animal fut l'objet principal de la convoitise des Indiens. Il servit souvent de paiement pour les épouses. Chez les Shastika de Californie on achetait une femme avec des chevaux, des couvertures ou des peaux de buffles et l'on donnait jusqu'à douze ponneys pour une fille très attrayante. Chez les Navajos du Nouveau Mexique on trouve si exorbitant de payer une femme douze chevaux, que ce prix n'est donné que pour une fille ayant des qualités exceptionnelles, telles que la beauté, l'activité et l'adresse à toutes les occupations nécessaires.

Le parallèle de ceci se retrouve chez les peuples voisins de la Chine : en Tartarie les parents vendent leur fille pour quelques chevaux, bœufs,

(1) Coquillage conique ouvert aux deux bouts.

moutons, etc. et chez les Samoyèdes et les Ostyaks, on la vend pour un certain nombre de rennes.

Ce que nous venons de dire de certaines tribus américaines explique le sentiment de dégradation qui s'attache parfois au fait que la femme ait été donnée sans prix d'achat.

M. Bancroft affirme en effet que les Indiens de Colombie considéraient comme très honteux pour la famille d'une jeune fille que celle-ci fut donnée sans un prix équivalent et, en certaines tribus de la Californie, les enfants d'une femme pour qui l'on ne paie rien sont considérés comme autant de bâtards et toute la famille est méprisée. Chez les Yuroks, le prix d'achat est plutôt un étalage de richesse, puisqu'on le fait aussi élevé que possible et qu'il est restitué en grande partie.

Mais en réalité s'agit-il toujours d'un achat? Les coutumes des Indiens du Brésil nous donnent à ce sujet une indication précieuse : chez les Puris, les Coroados, et les Coropos, d'après von Martius, le gibier et les fruits donnés par le prétendant, immédiatement avant le mariage, semblent être plutôt une preuve de sa capacité de nourrir une femme, qu'un moyen d'échange.

Et les confirmations de cette idée sont extrêmement nombreuses en Amérique. D'abord, presque partout, les parents de la jeune fille attachent une importance capitale à ce que leur futur gendre soit à même de nourrir sa femme et ses enfants, et, il doit en faire la preuve. Beaucoup d'écrivains nous l'ont dit en parlant des peuplades les plus diverses du Nouveau Continent.

Beaucoup d'entre eux également ont dit que les cadeaux faits à la femme ou à ses parents ne sont pas un achat mais une preuve de capacité. M. Matthews à propos des Minnitaes, écrit que les cadeaux sont un gage que la femme sera bien traitée, ainsi qu'une preuve de la richesse du prétendant et de ses parents.

D'ailleurs la preuve la plus convaincante du sens de ces cadeaux, c'est que presque partout ils sont restitués, la plupart du temps, sous une autre forme. Ils ne peuvent donc signifier un achat.

Je cite quelques cas pris dans le nombre.

Wilson le dit pour les Sarcees et Schoolcraft pour les Navajos. Chez les Chimouks souvent les cadeaux que font les parents de la femme sont plus importants que ceux qu'ils ont reçus ; chez les Tchimsiens et les Thlinkits la femme reçoit de son père un douaire égal à ce qu'il a reçu du mari, chez les Kwakiult les cadeaux sont restitués avec un intérêt de 100 à 300 % suivant le nombre d'enfants du couple ; chez les Algonquins, aussi, la restitution est plus importante que le don.

Je pourrais allonger considérablement cette nomenclature, mais je pense que ces quelques exemples suffiront.

M. Mortier dit que la forme du mariage par rapt fut prohibée en Chine en l'an 1142 av. J. C. Il dit très exactement que chez les peuples limitrophes de la Chine des vestiges de combat, de résistances, de départ rappellent l'ancienne forme de mariage par rapt, mais aucune trace, je pense, n'en est restée dans les coutumes chinoises.

Il en est de même en Amérique.

Notons d'abord que le rapt des femmes dans les tribus ennemies est une coutume presque générale chez les primitifs, mais ce qui intéresse est de savoir si cette coutume hostile est devenue par évolution une règle générale, même lorsque le mariage se faisait dans la tribu elle-même ou dans une tribu amie. Cela, dès abord, nous étonne, et, ce qui est plus grave, c'est qu'en réalité la coutume n'a survécu nulle part. Voyons ce que nous apporte à ce sujet l'ethnographie américaine.

Rayes rapporte que chez les Esquimaux du cap York, bien que le mariage soit arrangé à l'amiable, depuis de longues années par les parents des futurs époux, la cérémonie conjugale simule un enlèvement. L'opinion publique exige que la femme fuie, se défende des pieds et des mains, crie de toutes ses forces jusqu'à ce que l'homme ait réussi à la transporter dans sa hutte, où le combat cesse gaiement.

Chez les Choctaws les frères de la jeune fille vont chercher le prétendant ; lorsqu'ils sont arrivés chez la jeune fille, celle-ci fait une tentative de fuite et les frères simulent une contrainte.

Chez les Indiens Mosquitos, quand la noce est arrangée et les cadeaux payés, le mari saisit la mariée et l'enlève, suivi des parents qui font semblant d'essayer de la délivrer.

Les Araucaniens considèrent l'enlèvement de la mariée avec une violence feinte, comme un préliminaire essentiel des noces et c'est même un point d'honneur pour la mariée que de résister et de lutter, si bien disposée qu'elle soit.

Cette résistance simulée est-elle la preuve de l'existence antérieure de la coutume du mariage par rapt ? La chose a été contestée à juste titre. Elle me paraît simplement exprimer la volonté profonde du futur à avoir l'épouse et, tout en symbolisant sa volonté et son courage, elle montre son attachement. Du côté de la femme et de sa famille elle montre le prix que l'on attache au membre de la famille qui s'en va.

Je ne crois pas que le rapt légal ait existé en Chine. Je pense que ce qui fut interdit c'est l'enlèvement de la femme sans le consentement de la famille.

Un point d'importance capitale est celle du consentement des parties.

Il semble que, même là où les fiançailles se font très tôt et où en principe le consentement de la femme n'est pas exigé, il y ait des tempéraments. Boas nous dit que, bien que chez les Esquimaux centraux, la fille soit fiancée très jeune, l'engagement qui est pris à cette occasion, n'est pas formel. En général chez les Nootkas Colombiens où les femmes sont promises quand elles sont très jeunes, elles sont consultées pour le mariage, mais le plus souvent, d'après ce que dit M. Hill.—Tout pour la tribu Yale, son avis est conforme à celui de ses parents.

Les fiançailles de jeunes enfants existent également parmi les Algonquins, et cependant la jeune fille est consultée par la suite. Il en est de même parmi les Iroquois.

Néanmoins il est certain que parmi ces peuples, comme parmi bien d'autres, les parents agissent souvent par persuasion et parfois même par contrainte ; il semble même que chez divers peuples, l'autorité des parents fut telle que suivant la coutume, le consentement de la femme fut de peu d'importance.

La monogamie existe de fait, comme le régime le plus fréquent, mais il n'existe guère comme règle juridique ni comme loi morale. C'est une question purement économique. Si l'homme peut nourrir ou acquérir plusieurs femmes il est polygame sinon il est monogame. Certaines tribus où la vie est particulièrement difficile sont monogames, comme les Esquimaux les plus septentrionaux. D'autre part, l'agriculture qui relève la valeur économique de la femme entraîne une limitation du nombre des épouses, la famille de la femme exige d'ailleurs que le futur mari assure le bien-être de celle-ci.

M. Mortier a particulièrement étudié les cérémonies du mariage chinois estimant à bon droit que c'est ce qui nous fait le mieux comprendre le sens de la cérémonie.

Si vous le voulez bien, nous verrons ce que ce mariage a de commun avec le mariage mexicain, peuple dont la civilisation peut être comparée à la civilisation chinoise et où les coutumes n'ont pas été déformées par un régime politique aussi absolu que celui de l'ancien Pérou.

En Chine, le jour du mariage est fixé à la suite de la consultation du devin. Au Mexique dès que l'accord était conclu, les vieux parents du jeune homme allaient demander aux devins quel serait le jour propice à la célébration de l'union, qui devait se faire sous certains signes.

Rappelons que la même coutume existait chez les Romains, qui n'entreprenaient aucune affaire, soit particulière, soit publique, sans avoir

auparavant pris les auspices, usage qui survécut même sous l'Empire, en ce qui concerne les mariages.

Chez beaucoup de peuples des Indes on consulte également les augures, de même que chez les Mongols et chez quelques nations Turques. Au Siam on tire l'horoscope des deux jeunes gens et on voit par là s'ils ont des chances de vivre heureux ensemble.

Ce souci, étant donné la valeur que l'on accordait aux présages, se comprend aisément.

Le mariage est conclu par des entremetteurs. Au Mexique, lorsque les parents du jeune homme étaient d'accord pour le mariage et que le choix était tombé sur une jeune fille, on prévenait les vieilles matrones qui avaient pour métier d'intervenir dans l'agencement des mariages et les parents du jeune homme les priaient d'aller, de leur part, parler à la personne qui avait été choisie par les parents réunis. Le lendemain, elles se rendaient à la demeure de la future et priaient ses parents de donner sa main au jeune homme.

En Egypte actuelle le mariage est conclu par des délégués du jeune homme et de la jeune fille. En Perse ceci est également la règle, de même qu'à l'île de Célèbes.

Au Groenland deux femmes vont demander la jeune fille en mariage.

En Chine les deux futurs époux vont adorer le dieu du foyer. Au Mexique aussi le foyer avait son rôle.

La veille de la noce, les parents du jeune homme invitaient les gens honorés et nobles, puis bien d'autres personnes. Le jour de la noce elles donnaient leurs offrandes, ce qui se faisait devant le feu.

La jeune fille, après les lustrations prescrites, était placée sur une estrade près du foyer.

Lorsque la mariée était arrivée dans la maison de son époux, on les plaçait tous deux près du foyer, la femme à la main gauche et le jeune homme à la main droite.

En maintes circonstances on faisait des offrandes au dieu du feu, le dieu antique, que tout le monde considérait comme son père et, fréquemment, on faisait des libations autour du foyer et on l'honorait en lui offrant les prémices ; pendant les quatre jours qui séparaient la célébration du mariage de son accomplissement, tous les minuits ils offraient un sacrifice et brûlaient de l'encens à l'autel domestique.

En Chine le fils monte sur le char, il est accompagné de porte-flambeaux. C'est, dit M. Mortier, une ancienne coutume qui rappelle le transfert de la fiancée, au domicile du fiancé, pendant la nuit afin de dépister les mauvais esprits.

Au Mexique, à l'heure du coucher du soleil, les parents du jeune homme venaient en compagnie de plusieurs matrones âgées et honorables pour emmener la fiancée et demandaient la jeune fille. Tous les parents de celle-ci se levaient aussitôt et une forte matrone, qui venait dans ce but, préparait une grande *manta* qu'elle étendait sur le sol. La mariée s'y plaçait à genoux et la matrone la chargeait sur ses épaules. (Le char était chose inconnue).

On allumait alors des torches préparées à l'avance : c'était le signal donné pour le départ vers la maison du mari. Cette scène est représentée dans le Codex Mendoza.

Le transfert durant l'obscurité se retrouve fréquemment et s'explique. D'abord pour sauvegarder la pudeur de la femme, puis pour la protéger contre le mauvais œil. Chez les Santals des Indes la même coutume existe, de même au Maroc et en Perse, en certaines îles de l'Indonésie et chez les Maoris. Plutarque discute le même usage qui se pratiquait chez les Romains et les Grecs, qui considéraient l'ailleurs le flambeau comme le symbole de l'hymen.

Le procédé Mexicain se rencontre presque identique en Mélanésie. La future est transportée au domicile de son époux sur le dos de quelqu'un et est enveloppée de nattes. Chez les Abipones de l'Amérique du Sud, la jeune fille était conduite à l'époux par huit jeunes filles qui tenaient une natte devant elle.

L'usage de porter la fiancée existait en Honduras et chez les Miao de Chine. Au Guatemala et à San Salvador on portait les deux futurs conjoints.

Chez les Mixtèques du Mexique c'était le futur qui devait porter quelque temps sa fiancée sur le dos. Aux Indes et en Grèce la mariée était portée sur un char, en Haute Bretagne, au Maroc, en Turquie, en Arabie, en Perse elle est amenée à dos de cheval, en Afrique septentrionale sur un chameau, ailleurs sur un éléphant, en Mayombe sur un char réservé à cette fin.

M. Corso suppose, à bon escient, selon moi, que les coutumes avaient pour but d'éviter à la mariée, sinon aux époux, tout contact avec la terre, habitée par des génies malveillants qui pourraient les rendre stériles.

En Chine on place dans l'embrasure de la porte extérieure une hache pour couper les mauvais esprits.

La hache apparaît aussi dans les mariages mexicains. Ainsi que cela arrive fréquemment dans l'histoire de la pensée humaine, l'objet ou le geste survivent, mais le sens qu'on leur donne se modifie totalement. Ce fut le cas pour la hache.

Au Mexique, lorsqu'on avait annoncé au jeune homme qu'il allait se marier on achetait une hache. On la plaçait devant les vieux parents, les maîtres et les habitants du quartier, assis en groupe et l'un des parents disait notamment « N... prétend prendre femme, voici cette hache qui est le signe qu'il désire se séparer de vous, selon la coutume des Mexicains : prenez-la et laissez-nous notre fils. Les maîtres acquiesçaient et s'en allaient en emportant la hache. Chez les Mixtèques, autre tribu Mexicaine, la hache avait un autre sens encore ; la dot de la femme comprenait une hache pour couper le bois.

Un des usages les plus universellement répandus est celui d'éloigner de l'épousée les esprits malveillants qui sont très actifs en cette occasion et dont l'action est alors le plus à redouter. M. Mortier nous a dit les diverses façons dont on les éloignait en Chine et ce qui revient le plus souvent dans sa relation c'est l'emploi de la couleur rouge, bandelettes rouge, robe rouge, drapeaux rouges, liens rouges, etc. Le rouge est symbole de vie et éloigne les esprits du mal.

Au Mexique je n'ai trouvé que cette seule indication : c'est qu'au jour de la noce on couvrait les bras et les jambes de la mariée de plumes rouges.

Cet usage du rouge pour éloigner de la fiancée les mauvais esprits se retrouve en Mandchourie et dans l'ancien Rome.

Chez les Khonds de l'Inde méridionale, quand tout est convenu entre les familles pour le mariage, la fille est habillée d'une étoffe rouge et ajoutons qu'elle est portée par son oncle maternel vers le village du fiancé. Chez les Hindous, eux-mêmes, on emploie un lien de laine rouge qui s'appelle le lien de Kautuka, et des coutumes semblables se retrouvent nombreuses dans le folklore de divers pays et particulièrement en Allemagne. J'ajouterai que chez les Bangalas la fiancée est complètement peinte de rouge.

Ailleurs on porte des images saintes, on agite des sabres ou on tire des coups de fusil ou des flèches. Ailleurs encore on donne à manger aux esprits. Toutes cérémonies qui tendent au même but : éloigner les esprits malveillants.

Le repas en commun, non seulement est le signe de l'alliance, mais constitue le lien lui-même. Participer à la même nourriture signifie partager partiellement la même vie, celui qui s'assied à la table d'une famille fait partie de celle-ci. Le repas en commun fait partout partie de la cérémonie conjugale. On dit dans Hautes-Vosges : quand on a partagé le pain et le sel, en pareille circonstance, on ne fait plus qu'une famille. Souvent même partager un aliment constituait un engagement entre jeunes gens, et l'Eglise Chrétienne lutta longtemps contre ce préjugé.

Mais comme en général, surtout aux stades anciens de la civilisation, le mariage n'est pas seulement une union individuelle mais une union des familles, celles-ci prennent part à un grand repas de noces en commun.

En Chine, en conclusion finale des négociations, les parents de la fiancée donnent aux parents du jeune homme un modeste dîner. La veille des noces : dîner chez la jeune fille ; le jour des noces dans la famille du jeune homme.

Au Mexique, d'abord repas entre la parenté du jeune homme, puis repas offert aux maîtres de celui-ci. Le jour des noces, repas dans la famille du jeune homme qui se poursuivait pendant plusieurs jours et auquel prenaient part les membres des deux familles, et pendant lequel ils se traitaient mutuellement comme beaux-frères et alliés. Enfin la mère du jeune homme apportait quelque nourriture et en donnait quatre bouchées au mari et quatre à l'épousée.

La boisson en commun jouait un rôle tout aussi grand.

En Chine lorsque le montant de la somme à verser au père de la fiancée est acquitté, l'entremetteur boit quelques rasades avec le père de la fiancée, les jeunes gens échangent les coupes de vin et les vident, etc.

Chez les Karens des Indes ce sont les parrains du couple qui s'offrent mutuellement la coupe, et le fait de vider celle-ci constitue la cérémonie.

Au Mexique on offrait du *pulque* aux maîtres des jeunes gens, lorsqu'ils faisaient des offrandes devant le feu ; les vieillards buvaient de l'octli, (une autre sorte de vin), modérément, dans des vases de petit volume ; cela suffisait, dit Sahagun, à tourner la tête des buveurs ; les marieuses pendant la nuit de noces buvaient abondamment et les parents de la mariée faisaient de même, en compagnie des parents du mari.

En Scandinavie et en Russie les jeunes époux buvaient dans la même coupe, chez les Larkas des Indes cela complète le mariage, chez les Moïs de l'Annam, après les sacrifices, l'entremetteur du mari offre une poignée de riz à celui-ci, une poignée à la mariée et recommence six fois l'opération ; il offre ensuite une tasse de vin de riz au marié que ce dernier ne doit vider qu'à moitié, la femme devant achever de la boire.

Au Japon les fiancées boivent ensemble plusieurs coupes de saké. Dans l'île de Romang de l'Indonésie le fait de boire dans la même coupe constitue la cérémonie du mariage. En Chine et en Corée les coupes étaient parfois liées ensemble par un fil rouge.

Une assez curieuse coutume qui existait au Mexique est celle de nouer les vêtements du marié à ceux de la nouvelle épousée. Cela était d'usage également chez les Mayas du Yucatan où la cérémonie était faite

par les prêtres. Chez les Pipiles de l'Amérique centrale, on liait ensemble les extrémités des couvertures dans lesquelles on avait enroulé les jeunes mariés.

Je ne pense pas que la coutume existait en Chine et M. Mortier ne la signale pas, mais elle existe au centre de l'Inde, chez les Gonds et les Korkus, et se retrouve chez d'autres peuples du Sud-Est. A Ceylan on lie les petits doigts des conjoints.

Ce n'est là évidemment qu'un simple symbole d'union, dont les exemples sont nombreux et de formes diverses : M. Van Gennep cite l'échange de ceintures, de bracelets, d'anneaux, de vêtements portés, s'attacher l'un à l'autre avec un même lien, nouer des parties de vêtement l'un à l'autre, se toucher réciproquement de manière ou d'autre, utiliser les objets qui appartiennent à l'autre, s'envelopper d'un même vêtement ou d'un même voile, s'asseoir sur le même siège, se laver l'un l'autre, etc. etc.

Ce n'est certes pas le moment de tenter un essai de systématisation de l'évolution du mariage dans l'espèce humaine. Cette question est trop vaste et trop controversée.

Peut-être me permettez-vous cependant d'émettre quelques considérations sommaires au sujet des faits qui ont été cités.

Après la théorie qui régna ensuite des écrits de J. J. Rousseau, suivant laquelle l'homme primitif se rapprochait de l'idéal humain, apparut un point de vue tout à fait opposé. L'homme à ses débuts était aux antipodes de l'homme civilisé. Si, pour celui-ci, la monogamie est la règle morale, le primitif vivait dans la promiscuité, l'homme civilisé conquiert la femme par une cour de tendresse sentimentale, le primitif la prend par la violence, chez nous l'homme a le rôle juridique prépondérant, chez le primitif c'est la femme, etc.

Un nouveau romantisme avait succédé à l'ancien et certains faits semblaient en prouver l'exactitude. Mais une critique plus sévère ruina toute la théorie ; la promiscuité initiale disparut, le mariage par rapt n'était plus qu'un mirage et le matriarcat ne fut plus qu'une chose rare et exceptionnelle.

On pourrait dire que la méthode folklorique a succédé à la méthode des historiens du droit. On a analysé les faits dans leurs détails, et, ce qui était négligé jusqu'alors s'est montré plus important, c'est-à-dire plus stable et plus significatif que les conceptions prises dans leur aspect général. On a vu que ces systématisations étaient prématurées et approximatives, et surtout que très souvent elles étaient formées d'éléments très disparates.

M. Mortier, faut-il le dire, a nettement adopté la méthode folklorique et je n'ai fait que suivre la voie qu'il a tracée.

Cette voie a cet immense avantage, qu'elle tient davantage compte des éléments de race et d'autres influences de toute espèce.

M. Mortier a rappelé les 4 thèses au sujet de l'élément essentiel du mariage chinois : Prostration dans la maison de la fiancée, prostration dans la maison du fiancé, échange de la coupe, enfin le point de vue de Confucius, d'après qui c'est l'acceptation de la fiancée par les parents du jeune homme après réception des deux pièces de soie. M. Mortier, d'accord avec Confucius, voit dans l'acceptation de la fiancée par les parents, le rite essentiel.

Je crois qu'au Mexique ancien c'est également la présentation au foyer marital qui importe le plus, bien qu'en réalité, repas en commun, échange de la coupe et présentation au foyer, soient des expressions variées de la même idée : admission de la femme dans son nouveau groupe social.

La Grèce ancienne pourrait nous servir de point de comparaison. Lorsque la future était arrivée chez l'époux, l'acte sacré commençait : on s'approchait du foyer et l'épouse était mise en présence de la divinité domestique qu'elle arrosait d'eau lustrale : elle allumait alors l'autel consacré aux dieux de son mari, qui étaient devenus les siens.

Mais en réalité la plupart des cérémonies expriment le même concept fondamental : le transfert de la jeune fille de son groupe à celui de son mari, les membres du groupe de la femme montrant l'importance du don et leur attachement à l'individualité qui va les quitter, les membres de l'autre groupe, le désir qu'ils ont de la posséder pour un des leurs. A cela suit l'alliance nouvelle qui se conclut entre la femme et son nouveau groupe. Je pense que ce fait élémentaire et universel est à la base de presque toutes les coutumes matrimoniales.

Voilà, Mesdames et Messieurs, ce que j'ai cru intéressant de vous présenter en parallèle avec le beau travail de M. Mortier. Mon savant ami a bien voulu vous avertir de ce que les matériaux dont nous disposons pour le Mexique sont moins nombreux et moins complets que ce que la Chine nous donne sous ce rapport et il avait raison de le faire. Nous n'avons que peu de littérature mexicaine archaïque et les chroniqueurs espagnols, dont quelques-uns, comme le P. Sahagun, furent d'une conscience admirable, n'avaient naturellement pas l'attention attirée sur les questions que se pose la science contemporaine, d'où des lacunes irréparables.

Cependant telle quelle, leur œuvre est d'un grand prix pour l'histoire de la vie sociale humaine et certes elle aurait pu donner lieu à de nom-

breuses considérations que j'ai négligées. Et je l'ai fait d'abord pour ne pas encombrer outre mesure, mon exposé déjà bien touffu et ensuite pour vous laisser le temps de critiquer les quelques idées nouvelles, en partie tout au moins, je pense, que j'ai eu l'honneur de vous exposer.

Discussion.

M. MORTIER. — Je remarque qu'au Mexique comme en Chine, le rite essentiel du mariage consiste dans l'acceptation dans une famille d'un élément provenant d'une autre famille. Il est à signaler qu'à une époque très reculée, des groupes chinois ont émigré dans le nord de l'Amérique.
